

Conditions promotionnelles BYD

Shell EV Charging Solutions Belgium BV (opérant sous le nom de " **Shell Recharge Solutions**") propose régulièrement des actions promotionnelles, dont la Promotion décrite ci-dessous. La Promotion est soumise aux présentes conditions (ci-après "**Conditions Promotionnelles**"). En participant à la Promotion, vous acceptez ces Conditions Promotionnelles. Ceci n'empêche pas le Client de réfuter sa connaissance et son acceptation des Conditions Promotionnelles lorsque le Client n'en avait pas réellement connaissance.

Promotion	<p>Pour célébrer le lancement de la marque BYD en Europe, les 2 000 premiers clients bénéficient d'un crédit de recharge gratuit de 100 € avec l'achat de leur véhicule électrique BYD.</p> <p>Le crédit de recharge sera fourni sous la forme d'une remise de 100 % (cent pour cent) sur toutes les transactions de recharge pour VE en Belgique pendant la période de Promotion.</p>
Critères d'Éligibilité	<p>La promotion est disponible pour les 100 premiers clients en Belgique ayant acheté un véhicule électrique BYD entre le 22 avril 2023 et le 31 septembre 2024. L'éligibilité est confirmée par la réception d'un flyer avec la carte de recharge affichant le code promotionnel requis pour l'activation.</p>
Période de la Promotion	<p>La Promotion est active du 22 avril 2023 à 00h00 (heure d'Europe centrale) au 31 décembre 2024 à 23h59 (heure d'Europe centrale).</p>
Activation	<p>La Promotion peut être activée par les participants sur l'appli Shell Recharge en saisissant le code de partenaire BYD dans la section « Partnerships & Rewards » (Partenariats et récompenses) de l'application, suivi de leur code de promotion unique fourni par la concession.</p> <p>L'activation est possible jusqu'au 30 septembre 2024 à 23h59 CET.</p>
Client	<p>Personne physique ou morale établissant ou ayant établi une relation légale avec Shell Recharge Solutions et BYD.</p>
Partenaire	<p>BYD Europe B.V. s-Gravelandseweg 256 3125 BK Schiedam, Pays-Bas Chambre de commerce : 24288673</p>



Conditions

- 1. Définitions.** Dans les présentes Conditions Promotionnelles, les termes en majuscules ont la signification qui leur est donnée dans le tableau ci-dessus.
- 2. Période de la Promotion.** La Promotion est ouverte à tous les Clients qui remplissent les Critères d'Eligibilité. Pour bénéficier de la Promotion, le Client devra procéder à l'Activation avant l'expiration de la Période de la Promotion (ou jusqu'à ce que la Promotion prenne fin conformément aux présentes Conditions Promotionnelles).
- 3. Validation.** Si l'Activation nécessite un numéro de client, une adresse e-mail et/ou d'autres détails de compte, Shell Recharge Solutions utilisera ces détails de compte pour valider le statut actif du compte d'un Client avec le Partenaire conformément à la [politique de confidentialité](#).
- 4. Clients Professionnels.** Lorsqu'un participant est un employé d'une société ou d'une organisation ayant une relation contractuelle avec Shell Recharge Solutions, l'employé doit :
 1. obtenir l'autorisation de l'employeur pour participer ;
 2. informer immédiatement Shell Recharge Solutions si l'employé a participé à la Promotion 'alors qu'il n'aurait pas dû participer ;
 3. assumer la responsabilité de toute obligation fiscale découlant de la réception de tout avantage.

Shell Recharge Solutions désactivera la Promotion pour le Client si un participant n'est pas autorisé à participer à la Promotion. Shell Recharge Solutions se réserve également le droit de désactiver la Promotion pour d'autres participants lorsqu'elle sait que le participant est un employé de la même société ou organisation, si elle reçoit un avis indiquant que les employés de cette société ou organisation ne sont pas autorisés à participer à la Promotion.]
- 5. Partenaire.** Dans le cadre des Critères d'Eligibilité, le Client peut être tenu d'avoir une relation d'affaires active avec le Partenaire afin de participer à la Promotion. Dans de telles circonstances, si la relation d'affaires du Client avec le Partenaire cesse (par exemple à la suite de la résiliation des contrats en vigueur entre le Client et le Partenaire), la Promotion sera désactivée pour le Client par Shell Recharge Solutions à tout moment pendant la Période de la Promotion.]
- 6. Procédure de réclamations.** Les questions, commentaires ou réclamations concernant la Promotion ou ces Conditions Promotionnelles peuvent être soumis au service clientèle de Shell Recharge Solutions par téléphone, par e-mail ou via notre chat. De plus amples informations sur la procédure de réclamation de Shell Recharge Solutions sont disponibles sur <https://shellrecharge.com/fr-be/solutions/assistance/faq/contact-fr>
- 7. Cumul de Promotions.** La Promotion n'est pas valable en combinaison avec d'autres Promotions de Shell Recharge Solutions. La Promotion est personnelle et ne peut être transférée. Si le Client demande plusieurs Promotions en même temps, soit la Promotion avec la réduction la plus élevée sera offerte, soit le Client aura le choix de la Promotion à activer.
- 8. Responsabilité.** Ni Shell Recharge Solutions, ni ses affiliés, ni les auxiliaires ou les tiers engagés par eux ne sont responsables des dommages et/ou des coûts supplémentaires résultant de cette Promotion, à l'exception de la responsabilité qui ne peut être exclue par la loi (par exemple, en vertu



des lois et règlements obligatoires de protection des consommateurs), auquel cas la responsabilité de Shell Recharge Solutions est limitée au minimum autorisé par la loi. Shell Recharge Solutions n'est pas non plus responsable des conséquences d'erreurs (de frappe) évidentes.

9. Modifications. Shell Recharge Solutions aura le droit, à sa seule discrétion, de modifier ces Conditions Promotionnelles à tout moment, ou de discontinuer ou modifier la Promotion sans donner de raison si les circonstances l'exigent, et sans être en aucune façon responsable envers le Client pour tout dommage ou coût. Shell Recharge Solutions informera le Client à l'avance de tout modification importante, sauf si cela n'est pas raisonnablement possible.

10. Invalidité. Si l'une des dispositions des présentes Conditions Promotionnelles est jugée invalide, illégale ou inapplicable, cela n'affectera pas l'applicabilité des autres dispositions.

11. Droit applicable. Les présentes Conditions Promotionnelles sont régies par le droit belge et tout litige sera soumis exclusivement au tribunal compétent de Bruxelles. Ce choix de loi et de juridiction est sans préjudice de la protection dont vous bénéficiez en vertu de la loi impérative de votre pays de résidence.